

● **Nature de l'action**

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Tout public travaillant en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle et collective contre les chutes de hauteur

● **Prérequis**

Vérification d'aptitude médicale organisée par l'entreprise.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable :

- De respecter la législation en cours
- De connaître et identifier parfaitement les équipements de protection individuelle et collective,
- De contrôler au quotidien ses EPI,
- De prévenir les risques de chutes selon la configuration du site et l'intervention à réaliser,
- De monter dans le respect des règles de l'art, des échafaudages pour travailler en sécurité
- D'utiliser en toute sécurité les échelles, escabeaux et/ou échafaudages roulants

● **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès : Entretien téléphonique
Estimation du délai d'accès : de 1 à 2 mois

● **Modes d'évaluation**

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

● **Méthodes pédagogiques**

- Exposés - Audiovisuel
- Exercices pratiques

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Sanction de la formation**

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

● **Durée et rythme**

1 jour, soit 7 heures

● **Tarif**

250€ HT soit 300€ TTC.

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

Tenir à disposition du groupe les échelles, escabeaux et marches pied pendant la formatio

PROGRAMME

LES RISQUES DE CHUTE EN HAUTEUR

- Statistiques sur les accidents du travail
- Législation et réglementation
- Les facteurs de chute en hauteur
- Les accidents dus aux chutes en hauteur
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI en fonction des risques

Respect des consignes de sécurité

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

- Les mesures de protection collectives à prévoir : planchers de travail, de circulation, garde-corps...
- Les conditions d'utilisation des échelles, escabeaux - réglementation

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) : CARACTERISTIQUES, UTILISATIONS, REGLAGES, VERIFICATION, RESISTANCE DU MATERIEL...

- Le harnais
- Le casque
- Les longes
- Autres EPI utilisés par l'entreprise

ANALYSE DE LA SITUATION ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Étude des différents milieux concernés
- Analyse des risques
- Repérage des situations dangereuses

EXERCICES PRATIQUES SUR LE TERRAIN DANS DIFFÉRENTES CONFIGURATIONS

- L'utilisation d'escabeaux et des échelles